

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 540

présenté par
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

ARTICLE 3

À l'alinéa 108, après le mot :

« président »,

insérer les mots :

« de la chambre criminelle »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.